

PROJET DE RESTAURATION  
BCE  
MAIRIE DE MANSPACH

# DELIBERATION DU CM DE MANSPACH DU 12 MARS 2011

## *RESTAURATION ET AMENAGEMENT « BBC » DU BATIMENT DE LA MAIRIE*

Vu l'appel à projet « *Alsace énergie vie* » du Conseil Régional d'Alsace relatif à la rénovation de 100 bâtiments communaux en basse consommation d'énergie, Le Maire propose que la commune fasse acte de candidature pour restaurer et moderniser la Mairie, en transformant le rez -de -chaussée Est en local associatif.

- Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'étude de ce projet , et donne pouvoir au Maire pour recruter un bureau d'étude pour valider la pertinence du projet, sachant que cette étude est subventionnée à 80% par la Région Alsace, avec un plafond de 4000€.

## CONTEXTE D'OPPORTUNITE DU PROJET:

• *L'actuel bâtiment :*

• *Offre une surface utilisable de 87,37 m<sup>2</sup>*

• *pour une population de 550 hbts.*



• *Est en infraction avec la nouvelle loi sur l'accessibilité des bâtiments publics aux handicapés.*

Accès au bâtiment : Rampe d'accès : 10 000 € HT Ascenseur : 28 750 € HT

WC non conforme : Aménagement + raccordement au réseau d'assainissement : 20 000€

• *Doit faire l'objet d'une restauration complète de la couverture-zinguerie: 7000€*

• *Doit faire l'objet d'un aménagements lourd au RDC Est pour aménager un local associatif confortable, permettant d'honorer la convention signée entre l'Evêché de Strasbourg et la Commune de Manspach , lors de la vente du Presbytère. (170 000€)*

• *Gros œuvre +VRD extérieures et pour hauteur légale et accessibilité extérieure par ascenseur+ électricité +chauffage+ menuiseries+ carrelage+ mobilier: 100 000 €*

**SOIT UN COÛT ESTIMATIF GLOBAL DE : 165 750 € H.T.**

**Subvention CG: -27% = 123 697€ H.T. + achat de terrain : 30 000 €**

## Organigramme du montage du dossier de projet « Alsace Energie Vie »

**13 Avril 2010:** Prise de contact avec les services de la Région ( Monsieur PERRIN) qui nous donne le détail de la marche à suivre.

**19 Avril:** Rencontre avec M. MILANO, bureau d'Etudes CYBRAT, en mairie de Manspach, où il apparaît que les exigences techniques demandées par la région Alsace pour ce type de projet de concours, vont bien au-delà des caractéristiques des traditionnelles études de bilans thermiques. En fait il nous est demandé un A.P.S. qui sort largement du cadre initial décrit .

**19 Avril:** Je rappelle Monsieur Perrin pour lui faire part des interrogations posées par les exigences régionales qui demandent en fait un APS et non pas une simple étude thermique. Il m' est répondu que c'est le sens du concours, et qu'en cas de validation du dossier de concours par les services techniques et politiques de la Région , il nous serait attribué une subvention immédiate de 20 000 €.

**20 Avril:** Le dossier de concours est lancé avec l'association du bureau d'étude SCHLIENGER. De nombreux calages auront lieu durant toute l'année 2010 avec M. Perrin et enfin le 6 Avril 2011 la bonne nouvelle arrive: Le dossier est techniquement et politiquement retenu et nous recevrons dès le mois de Mai la dotation de 20 000 €.

## ET MAINTENANT ?

Maintenant nous disposons d'un dossier BBC retenu et agréé par le tampon de la Région Alsace. Cet agrément ouvre droit à subventions de:

- La Région Alsace
- L'Europe par le FEDER.
- L'ADEME
- L'agence pour le développement de l'industrie Bois
- L'Etat pour l'accessibilité conjugée aux maîtrises d'énergie.
- Le Conseil Général du Haut-Rhin.
- Etc.....

**Soit un subventionnement qui s'inscrit entre 65 et 80% du Hors Taxe**

Le Maire ayant mené à bien la mission qui lui avait été confiée par le Conseil Municipal le 12 Mars 2010 , il appartient au Conseil Municipal de prendre connaissance du travail d'étude réalisé , et de décider des suites à donner à ce dossier dans le cadre **des aménagements obligatoires à réaliser** dans la mairie de Manspach.